

## Le tabou d'un report du Brexit se fissure peu à peu

### UE Prolonger la négociation, seule option pour éviter un « no deal » ?

- Le report du Brexit paraît politiquement impossible, tant pour les 27 que pour le Royaume-Uni.
- Et les obstacles pratiques du maintien britannique paraissent insurmontables.
- Il n'empêche...

#### ANALYSE

Le tabou se maintient encore, mais il se fissure de jour en jour... A mesure que la situation à Westminster se complique à l'approche d'un vote de la Chambre des Communes sur l'accord du Brexit mardi prochain, qui devrait être rejeté à une écrasante majorité, le scénario d'un report de la date de sortie du Royaume-Uni commence timidement à émerger. Or, ce tabou est tenace : d'abord pour les « Brexiters » qui considèrent la date du 29 mars prochain fixée par le Royaume-Uni pour le retrait de l'UE comme un fait acquis et sacré ; mais aussi pour les partisans d'un Brexit doux voire pour les opposants au Brexit, pour lesquels la remise en cause d'une décision déterminée par un vote populaire – le référendum de 2016 – reste malaisée à justifier.

Mais la perspective du rejet de l'accord mardi prochain, en dépit de dernières petites concessions désespérées de Theresa May à ses « durs », ainsi que les résolutions d'anti-Brexiters adoptées ces derniers jours (voir *Le Soir* de jeudi) visant à empêcher Theresa May de laisser faire un Brexit brutal, amène à une seule conclusion pratique : une prolongation du maintien dans l'UE et de la négociation de sortie.

Officiellement dans les milieux

européens à Bruxelles et parmi les 27, personne ne veut en parler. Pour une première raison bien simple : pour qu'on envisage un report de la date du Brexit, il faudrait d'abord que le Royaume-Uni en fasse la demande, puisque c'est lui qui a pris la décision de quitter. Or aucun dirigeant du gouvernement May ne l'a jamais évoqué. Et du côté de l'opposition, le secrétaire au Brexit du cabinet fantôme Keir Starmer a été le premier haut dirigeant travailliste à l'évoquer mercredi dernier, comme dernier ressort en cas de blocage.

Du côté de l'UE27, par contre, les rares dirigeants ou diplomates qui consentent à en parler en « off » – *Le Soir* en a entendu quelques-uns – tiennent le même discours : pas question d'accepter de reporter le Brexit et de prolonger la négociation si c'est uniquement pour prolonger le chaos et l'incertitude actuels. Autrement dit : un report, pour lequel l'accord unanime des 27 est nécessaire, ne pourrait se justifier que si les autorités britanniques pouvaient présenter un scénario plausible : soit pour l'adoption rapide de l'accord négocié et que les 27 disent « non renégociable » ; soit un fait politique majeur – nouveau référendum ou nouvelles élections – qui changerait totalement la donne. Mais là encore : même des élections ou un autre référendum n'offriraient aucune garantie quant à une clarification rapide de la situation. Et ce n'est pas le flou entretenu par le chef des travaillistes Jeremy Corbyn – intrinsèquement favorable au Brexit – qui inciterait les 27 à miser sur sa victoire...

Il n'empêche. Si, une fois l'accord massivement rejeté par les Communes la semaine prochaine, un Brexit dur apparaît inéluctable, les Britanniques comme les 27 risquent bien

d'hésiter à assumer ce qui s'annonce comme un désastre économique et humain.

Ceci étant posé, l'hypothèse d'un report sera instantanément contredite par quelques problèmes inextricables. Dont le plus immédiat : les élections européennes. Celles-ci se tiendront le 26 mai prochain (en même temps que les fédérales et régionales belges), et le Royaume-Uni n'est plus censé y participer. Il pourrait techniquement les convoquer et les organiser, sinon pour le 26 mai, du moins à temps pour pouvoir installer ses eurodéputés d'ici à la première session de la nouvelle assemblée en juillet. Mais l'UE a entretemps déjà adopté la composition de l'assemblée en répartissant entre d'autres États membres une partie des sièges qu'abandonnent les Britanniques, tandis que le Parlement ne peut compter plus de 751 députés, qui est le nombre actuel ! Et on passe sur la dimension absurde d'une élection européenne britannique où le Brexit reste l'horizon...

Par ailleurs, si une prolongation était décidée, elle serait sans doute au minimum d'un an, ce qui mènerait à la fin 2020. A cette date hypothétique de sortie, il faudrait ajouter une période de transition, qui serait d'un ou de deux ans : on serait alors fin 2021 voire 2022. Or la négociation sur le prochain budget pluriannuel de l'UE (2021-2027) a commencé – sans les Britanniques – et elle est censée être bouclée par les 27 d'ici l'automne de cette année. Mais si les Britanniques sont encore membres en 2021 ou 2022 ou doivent continuer à contribuer au budget dès lors qu'ils participeront au Marché unique au titre de la période de transition, comment ce budget pourrait-il être négocié sans eux ? Bonjour à ceux qui devraient expliquer cela aux

contribuables britanniques...

Voilà pourquoi, même si le scénario d'un report du Brexit devait atterrir sur la table, la situation sera, en pratique, encore plus compliquée que le chaos actuel... ■

JUREK KUCZKIEWICZ

## TUILE APRÈS TUILE...

### Un ministre contredit Theresa May

Le refus d'un ministre britannique d'endosser la possibilité d'un Brexit sans accord a mis un peu plus en lumière

jeudi la faiblesse de Theresa May. Une sortie du Royaume-Uni de l'UE sans filet de sécurité, le 29 mars, serait « *une situation désastreuse* », avec des échanges commerciaux réduits à leurs « *termes les plus basiques avec nos partenaires les plus*

*proches* », a déclaré le ministre des Entreprises, Greg Clark, sur la BBC. Ces propos contredisent la position officielle du gouvernement de Theresa May, qui n'exclut pas le scénario d'un Brexit brutal. (afp)